

ORDRE DU JOUR N°1

Réunion du Comité de travail du Conseil scolaire catholique MonAvenir

Le mercredi 7 décembre 2022

Par visioconférence ZOOM

18 h 30

Présences :

*À combler, présidence du Comité
Geneviève Grenier, présidente du Conseil
Dorothee Petit-Pas, vice-présidente du Conseil
Estelle Ah-Kiow
Donald Blais
Melinda Chartrand
Dominique Janssens
Marcellin Kwilu Mondo
Marcel Levesque
Nathalie Dufour-Séguin
Claire Thibideau
Jo-Anne Thibodeau
Région de Toronto Est – à combler
Anaëlle Youbissi, élève conseillère
Aurélien Meyer, élève conseiller*

Membres du personnel :

*André Blais, directeur de l'éducation
Dereck Chin, chef des affaires
Anik Gagnon, surintendante de l'éducation
Suzanne Iskander, surintendante de l'éducation
Mikale-Andrée Joly, directrice exécutive du Service des relations corporatives
Vincent Nguyen Van Mai, chef administratif
Albert Aazouz, directeur, Service des ressources matérielles
Chantal Perron, agente aux affaires du Service des relations corporatives et du Conseil*

1. Ouverture de la réunion, appel nominal et absences motivées

1.1 Reconnaissance des territoires autochtones

Nous aimerions prendre un moment pour remercier et rendre hommage aux nombreux peuples autochtones de l'île de la Tortue qui résident sur les terres de la zone du Csc MonAvenir depuis des temps immémoriaux, notamment les nations Anishinabek, Haudenosaunee, et Wendat.

Ces terres sont régies par le Pacte de la ceinture wampum faisant référence au concept du « bol à une seule cuillère » visant à préserver et à partager pacifiquement les ressources de la région des Grands Lacs. Nous reconnaissons que le territoire des cessions des terres du Haut-Canada (1764-1862) et les Traités Williams (1923), nous permettent de jouir encore de nos jours de toutes les richesses que celui-ci nous offre. Pour honorer ces accords, nous assumerons notre responsabilité de respecter les traditions, les connaissances et les droits inhérents des peuples des Premières Nations, Métis et Inuit.

Le Csc MonAvenir reconnaît qu'aujourd'hui les descendants de nombreux peuples autochtones vivent et contribuent à la vitalité de la société à travers notre vaste territoire. Nous reconnaissons notre responsabilité de respecter et de prendre soin des terres et des eaux pour les générations futures.

1.2 Prière d'ouverture

2. Période d'élections

2.1 Nomination des scrutateurs ou scrutatrices

Motion :

Proposée par :

Appuyée par :

Que _____ et _____ soient nommés scrutateurs pour la période d'élections du Comité de travail.

2.2 Élection au poste de la présidence du Comité

2.2.1 Mise en candidature

2.2.2 Clôture de la période des mises en candidature

2.2.3 Vérification de la disponibilité des personnes mises en candidature

2.2.4 Vote

2.2.5 Résultat du vote

2.2.6 Déclaration de la personne élue

2.2.7 Transfert de la présidence d'assemblée

3. Adoption de l'ordre du jour

Motion :

Proposée par :

Appuyée par :

Que le Comité de travail adopte l'ordre du jour de la réunion du 7 décembre 2022, sous la forme présentée/modifiée.

4. Déclaration de conflit d'intérêts

5. Audition de contribuables/délégations

6. Présentation

Sans objet.

7. Adoption des procès-verbaux

7.1 Adoption du procès-verbal de la réunion du 12 octobre 2022

Proposée par :

Appuyée par :

Que le Comité de travail adopte le procès-verbal de la réunion du 12 octobre 2022, tel que présenté/modifié.

8. Affaires découlant des procès-verbaux

Sans objet.

9. Questions à l'étude

9.1 Rapport ÉDU.02-12/2022 – Politique ÉLV.7 – Interventions physiques

Motion :

Proposée par :

Appuyée par :

Que le Comité de travail recommande au Conseil d'approuver la politique ÉLV.7 – Interventions physiques selon le rapport ÉDU.02-12/2022 intitulé « Politique ÉLV.7 – Interventions physiques » à la réunion du Conseil du 21 décembre 2022.

9.2 Rapport DIR.01-12/2022 – Politique ADM.6 – Accès à l'information et protection de la vie privée

Motion :

Proposée par :

Appuyée par :

Que le Comité de travail recommande au Conseil d'approuver la politique ADM.6 – Accès à l'information et protection de la vie privée selon le rapport DIR.01-11/2022 intitulé « Politique ADM.6 – Accès à l'information et protection de la vie privée » à la réunion du Conseil du 21 décembre 2022.

9.3 Rapport IMM.01-12/2022 – Avancement des projets de construction

9.4 Rapport RÉF.01-12/2022 – Plan de réfection 2022-2023

10. Avis de motion

11. Correspondances

Sans objet.

12. Questions diverses

*Tel que stipulé lors de l'échange sur les bonnes pratiques à préconiser lors de réunions, les conseillers scolaires sont invités à acheminer leurs questions diverses **avant la rencontre** afin de permettre à l'administration d'obtenir les réponses à ces questions. La présidence d'assemblée pourra limiter le nombre de questions diverses posées à chaque réunion.*

13. Motion de recevoir

Motion

Proposée par :

Appuyée par :

Que le Comité de travail reçoive en bloc, les documents déposés en réunion publique, à titre d'information et aux fins de discussion seulement :

- *Rapport IMM.01-12/2022 – Avancement des projets de construction*
- *Rapport RÉF.01-12/2022 – Plan de réfection 2022-2023*

14. Séance huis clos

Motion :

Proposée par :

Appuyée par :

Que le Comité de travail se constitue en séance à huis clos.

La réunion du Comité de travail se poursuit en séance à huis clos

REPRISE DE LA RÉUNION PUBLIQUE DU COMITÉ

15. Date et heure de la prochaine réunion du Comité de travail

La prochaine réunion du Comité de travail se tiendra le 18 janvier 2023.

16. Levée de la réunion